



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Conférence parlementaire régionale pour l'Afrique Apporter des réponses globales à la situation des réfugiés : pour des approches parlementaires efficaces

Midrand (Afrique du Sud), 11 - 13 novembre 2019

Organisée par l'Union interparlementaire (UIP), en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et accueillie par le Parlement panafricain (PAP)

NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE

Cette note contient des informations pratiques sur la réunion et son organisation

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE

La Conférence régionale intitulée *Apporter des réponses globales à la situation des réfugiés : pour des approches parlementaires efficaces*, est organisée par l'Union interparlementaire (UIP), en coopération avec et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et accueillie par le Parlement panafricain (PAP). Il se tiendra à Midrand (Afrique du Sud), du 11 au 13 novembre 2019.

Cette conférence s'inscrit dans le contexte des activités de suivi du Pacte mondial sur les réfugiés et du thème retenu par l'Union africaine pour l'année 2019, à savoir *Les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique*.

Cette conférence offrira aux parlementaires et à tous ceux qui œuvrent à leurs côtés à la conception et à la mise en œuvre de réponses globales à la situation des réfugiés et des populations des pays hôtes impliquées un espace de dialogue pour débattre de ces questions. Elle servira également de plateforme d'apprentissage et de réflexion stratégique. En donnant la priorité à l'élaboration de réponses globales, inclusives et efficaces à la situation des réfugiés, la conférence a pour objectif :

- de susciter chez les parlementaires de tout le continent africain un intérêt pour le Pacte mondial et le Forum mondial sur les réfugiés ;
- de définir des stratégies permettant de mieux soutenir et protéger les réfugiés et d'améliorer leur situation sur l'ensemble du continent africain ;
- de nourrir le dialogue concernant les principales difficultés et solutions relatives à l'inclusion des réfugiés, des personnes déplacées internes et des apatrides.

Il est prévu que cette conférence se conclue par la rédaction d'un plan d'action visant à permettre aux parlements d'appuyer la mise en œuvre de réponses efficaces à la situation des réfugiés allant dans le sens du Pacte mondial sur les réfugiés. Elle a également pour objectif de renforcer le soutien et la contribution parlementaires au Forum mondial sur les réfugiés, qui se déroulera en décembre 2019 à Genève.

LIEU

La conférence aura lieu à Midrand, au siège du Parlement panafricain.

PARTICIPATION

Tous les parlements nationaux du continent africain sont invités à envoyer une délégation limitée à quatre personnes, de préférence composée de parlementaires hommes et femmes connaissant bien les droits de l'homme, le droit international humanitaire ou la question des réfugiés ou étant membres d'une commission parlementaire chargée de ces thématiques.

Les organisations parlementaires régionales africaines qui sont Membres associés de l'UIP sont également invitées à participer.

Les parlements nationaux conviés sont: *Algérie, Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, la Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Maroc, Mali, Malawi, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Sud Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.*

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficient du même temps de parole. Pour que les discussions soient aussi fructueuses et enrichissantes que possible, les dispositions suivantes ont été prises :

- a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Une fois l'ordre du jour présenté par les personnes ressources, les participants seront invités à formuler des observations et poser des questions.
- b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de déclarations préparées à l'avance. Sous réserve des dispositions que le Président de la réunion est susceptible de prendre en fonction des circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser trois minutes. Les participants pourront toutefois s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- c) un rapporteur général sera désigné le dernier jour pour résumer les travaux de la conférence lors de la séance de clôture.

Les interventions seront suivies d'un débat.

Les observateurs pourront s'exprimer une fois que toutes les demandes de parole auront été satisfaites.

DOCUMENTATION

Un exemplaire écrit des interventions sera distribué aux participants dès que disponible. Le Secrétariat de la conférence s'efforcera de fournir ces documents dans les langues officielles de la conférence.

Dans la mesure du possible et pour l'information des participants, le Secrétariat de l'UIP mettra à disposition des documents d'information se rapportant aux points en discussion. Les participants désireux de distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table prévue à cet effet.

LANGUES

La conférence sera interprétée simultanément en anglais, arabe, français et portugais.

Des cabines d'interprétation supplémentaires seront mises à la disposition des participants souhaitant s'adresser à la réunion dans une autre langue. Ces participants sont priés de venir accompagnés de leur interprète. Les cabines supplémentaires seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des demandes de réservation. Les interprètes concernés sont priés de se manifester à l'avance auprès d'un membre du personnel de la conférence.

INSCRIPTION

Les parlements invités sont priés d'envoyer aux adresses figurant ci-dessous une liste des représentants de leur parlement qui assisteront à la conférence **d'ici au 1^{er} novembre 2019** au moyen du formulaire d'inscription figurant en annexe :

Personne à contacter au

Parlement panafricain

M. Driss Alaoui Belghiti
Gallagher Convention Center
Private Bag X16
Midrand
Johannesburg
Républic of South Africa
Tél : +27 11 545 5314
Mobile: +27 82 348 4913
Courriel : alaoud@africa-union.org

Copie : Union interparlementaire

Mme Marie-Graziella Nguini
Maison des Parlements
5, chemin du Pommier
CP. 330
1218 Grand-Saconnex
Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : mgn@ipu.org

postbox@ipu.org

HÉBERGEMENT ET RÉSERVATIONS

Les hôtels qui suivent ont été choisis par les organisateurs pour héberger les participants pendant la conférence :

Hôtels	Numéro/adresse de courriel de contact	Types de chambres	Tarif approximatif par nuitée (en ZAR)	Prestations incluses dans le prix
Gallagher Hotel	M. Sizwe Dlamini Courriel : bookings@thegallagherhotel.co.za Tél. : +27 81 47 96 124	Standard	750 ZAR	Petit-déjeuner
Mercure Inn	Mme Sarah Buekes Courriel : H2917@accor.com Tél: +27113122020	Standard	883 ZAR	Petit-déjeuner
Protea Hotel by Marriott®	M. Kabelo Motlhom Courriel : Kabelo.Motlhom@proteahotels.com Tel: +27 (0) 11 318 1868	Standard	1300 ZAR	Petit-déjeuner
		Suite junior	1995 ZAR	Petit-déjeuner
Radisson Blu Sandton	Mme Samkelisiwe Malevu Courriel : samkelisiwe.malevu@radissonblu.com Tél : +27112458000	Suite junior	1450 ZAR	Petit-déjeuner
		Chambre exécutive	2050 ZAR	Petit-déjeuner
		Suite junior	3500 ZAR	Petit-déjeuner

Le coût de l'hébergement à Midrand est à la charge des délégués et des responsables parlementaires, qui sont priés de régler leur facture directement auprès de l'hôtel. Pour éviter tout problème logistique, il est conseillé aux délégués et aux responsables parlementaires de retenir une chambre dans l'un des hôtels figurant ci-dessus. Les délégués choisissant de loger ailleurs que dans les hôtels sélectionnés pour la conférence sont priés de prendre leurs propres dispositions pour les transports.

La demande d'hébergement étant élevée à l'époque à laquelle se tiendra la conférence, les délégués et les responsables parlementaires sont priés de réserver le plus rapidement possible leur chambre d'hôtel.

ARRIVÉE ET DÉPART

Pour garantir un service d'accueil efficace, tous les participants sont priés d'indiquer sur le formulaire de réservation les données relatives à leur arrivée et leur départ (date, heure et numéro des vols d'arrivée et de départ).

Le Parlement panafricain accueillera les délégués à leur arrivée à l'**Aéroport international O. R. Tambo** et prendra en charge leurs transferts avec l'aéroport. Il mettra également à la disposition des délégués des navettes assurant le transport entre les hôtels et les lieux du séminaire et des manifestations connexes.

Les délégués sont priés d'arriver, dans toute la mesure du possible, avant 22 heures pour faciliter le transport vers Midrand.

VISAS

Des visas d'entrée sont exigés pour les ressortissants des pays qui ne bénéficient pas d'un accord d'exemption de visa avec l'Afrique du Sud.

Les délégués doivent être en possession d'un passeport en cours de validité. Ceux d'entre eux devant se munir d'un visa doivent en faire la demande auprès du Haut-Commissariat d'Afrique du Sud de leurs pays respectifs avant leur arrivée sur le territoire de la République sud-africaine. Les participants à la conférence sont priés de vérifier qu'ils sont à jour de tous les vaccins exigés par l'Afrique du Sud.

SERVICES MÉDICAUX

Pendant la réunion, des services de premiers secours seront disponibles sur place. Les autres services médicaux et les ordonnances de soins seront à la charge des participants.

GUICHET D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Un guichet d'inscription et d'information accueillera les participants dans les hôtels susmentionnés et sur le lieu de la conférence du 9 au 15 novembre. Les participants sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible après leur arrivée auprès de ce service, qui leur remettra leur badge d'identité et répondra à toutes leurs questions concernant la conférence.

SÉCURITÉ

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité requises. Les participants sont priés de porter constamment leur badge lorsqu'ils seront sur le lieu de la conférence et lors des manifestations officielles se déroulant pendant la conférence.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

À Midrand en Afrique du Sud, le mois de novembre se caractérise par une hausse progressive des températures diurnes, dont les maxima se situent habituellement entre 25 et 28°C. Les températures minimum vont de 12 à 15°C.

RÈGLEMENTATION MONÉTAIRE

La monnaie de l'Afrique du Sud est le rand (ZAR). Les banques, les bureaux de change et les établissements habilités acceptent les principales devises étrangères. Les devises les plus faciles à changer sont le dollar américain, la livre sterling et l'euro.

Les délégués sont invités à changer leurs devises à leur arrivée à l'aéroport.

Au mois de septembre 2019, le taux de change était d'environ 15 ZAR pour 1 USD.

PRESSE

Les journalistes souhaitant couvrir le séminaire sont invités à s'accréditer auprès du Parlement panafricain.

TRANSPORT

Au cours de la conférence, le Parlement panafricain mettra à disposition un service de navette reliant les hôtels aux lieux où se dérouleront la conférence et les réceptions.

RÉCEPTIONS

Le programme social sera communiqué en temps voulu aux participants.